



WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

A44/INF.DOC./10

9 mai 1991

QUARANTE-QUATRIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

LETRE DU PRESIDENT DU BUREAU EXECUTIF
DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA SANTE

Le Directeur général a l'honneur de soumettre pour information la lettre ci-jointe à la Quarante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé.

Conseil des Ministres arabes de la Santé
Bureau exécutif

Genève, le 6 mai 1991

Docteur Hiroshi Nakajima
Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé
Genève

Réf. : Demande d'admission à la qualité de Membre
de l'Organisation mondiale de la Santé
présentée par la Palestine

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil des Ministres arabes de la Santé, réuni à Genève le lundi 6 mai 1991, a examiné la résolution WHA43.1 de l'Assemblée mondiale de la Santé intitulée "Demande d'admission à la qualité de Membre de l'Organisation mondiale de la Santé présentée par la Palestine".

Le Conseil a noté qu'en vertu de la Constitution de l'OMS, la Palestine était habilitée à devenir Membre de cette Organisation et qu'elle acceptait que l'examen de cette question soit reporté à une session ultérieure de l'Assemblée mondiale de la Santé.

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil des Ministres arabes de la Santé a décidé d'inviter le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé à poursuivre, en consultation avec toutes les organisations et tous les organes appropriés, ses études sur la demande de la Palestine contenue dans la note verbale du 14 avril 1989 et de faire rapport en temps opportun sur cette question à l'Assemblée mondiale de la Santé.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer pour information le texte de la présente lettre à toutes les délégations qui assistent à la Quarante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma haute considération.

(signé) T. Bencheikh
Président du Bureau exécutif
Conseil des Ministres arabes
de la Santé

- - -